

PROCÈS-VERBAL

DE LA TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PARENTS

TENUE LE MARDI 14 DÉCEMBRE 1999 À 19 H 15

AU CENTRE ADMINISTRATIF À SHAWINIGAN

03.01 PRÉSENCES ET REMISE DE DOCUMENTS

Présences :

M. Christian Beaumier	École Notre-Dame (Notre-Dame-du-Mont-Carmel)
M ^{me} Gisèle Beauséjour	École Notre-Dame-de-l'Assomption (Parent)
M ^{me} Line Blanchard	École du Rocher (Grand-Mère)
M ^{me} Yolande Brosseau	École La Croisière (Saint-Séverin)
M ^{me} Sylvie D. Simard	École des Chutes (Shawinigan)
M ^{me} Sylvie Duchesne	École institutionnelle Marie-Médiatrice - Saint-Éphrem (La Tuque)
M. Jean Ferland	École Immaculée-Conception (Shawinigan)
M ^{me} Shentale Gagné	École Saint-André (Shawinigan-Sud)
M. Léon Gélinas	École Saint-Joseph (Shawinigan)
M ^{me} Manon Gélinas	École Saint-Jacques (Shawinigan)
M ^{me} Marylène Gélinas	École Sainte-Marie (Saint-Boniface)
M ^{me} Nancy Gilbert	École Christ-Roi (Shawinigan)
M ^{me} Céline Girard	École institutionnelle Saint-Georges (Dominique Savio – Notre-Dame – Saint-Georges-de-Champlain)
M ^{me} Julie Goyette	École Masson (Sainte-Thècle)
M ^{me} Sylvie Guillemette	École Centrale (La Tuque)
M. Réal Julien	École institutionnelle Antoine-Hallé - Saint-Paul (Grand-Mère)
M ^{me} Christine Lacerte	École Saint-Joseph (Saint-Gérard-des-Laurentides)
M ^{me} Brunelle Lafrenière	École Laflèche (Grand-Mère)
M ^{me} Danielle Lamarre	École Val-Mauricie (Shawinigan-Sud)
M ^{me} Line Matte	École Le Sablon d'Or (Lac-aux-Sables)
M ^{me} Louise Piché	École Paul-Le Jeune (Saint-Tite)
M ^{me} Marie-Josée Pinard	École institutionnelle Des Vallons (Saint-Paulin) - Villa-de-la-Jeunesse (Saint-Élie-de-Caxton)
M ^{me} Nicole Pouliot	École Primadel (Saint-Adelphe)

M ^{me} Francine Ricard	École de la Vallée-de-Mékinac (Saint-Roch-de-Mékinac)
M. Paul Ricard	École Saint-Charles-Garnier (Shawinigan)
M ^{me} Lise St-Arnaud	École Plein Soleil (Hérouxville)
M ^{me} Agnès St-Jean	École institutionnelle Sainte-Élisabeth, Sacré-Cœur (Saint-Alexis-des-Monts)
M ^{me} Sylvie St-Jean	École institutionnelle Lac-à-la-Tortue (Jacques Cartier - Notre-Dame-du-Lac)
M ^{me} Josée Vennes	École Centrale (Saint-Mathieu)
M ^{me} Marielle Vincent	École institutionnelle Notre-Dame-des-Neiges (Charette) - Notre-Dame-de-la-Joie (Saint-Barnabé-Nord)
M ^{me} Monique Lauzon	Représentante du comité EHDAA

Substituts :

M. Guy Bourassa	École Centrale (La Tuque)
M ^{me} Luce Boutet	École Plein Soleil (Hérouxville)
M ^{me} Mona Caron	École Val-Mauricie (Shawinigan-Sud)
M ^{me} Denise Daoust	École Saint-Jean-Bosco (Grand-Mère)
M ^{me} Julie Gagnon	École Saint-Georges (Shawinigan-Sud)
M ^{me} Johanne Pronovost	École institutionnelle Lac-à-la-Tortue (Jacques Cartier - Notre-Dame-du-Lac)
M ^{me} Danielle Turgeon	École Christ-Roi (Shawinigan)

Absences :

?	École Champagnat (La Tuque)
M. Gilles Bournival (motivé)	École Saint-Jean-Bosco (Grand-Mère)
M. Jocelyn Côté	École Saint-Georges (Shawinigan-Sud)
M ^{me} Sylvie Ducas	École institutionnelle Jacques-Buteux (La Tuque) - Saint-Jean-Bosco (La Bostonnais) - Notre-Dame-des-Neiges (Lac Édouard)
M ^{me} Sylvie Francoeur	École institutionnelle Saint-Paul – Saint-Sauveur (Shawinigan-Sud)
M ^{me} Lyette Gagnon (motivée)	École Sainte-Marie (Grand-Mère)
M ^{me} Lynda L. Bertrand	École de la Passerelle (Notre-Dame-de-Montauban)
M ^{me} Diane Neault	École La Providence (Saint-Tite)

Sont aussi présents :

M. Claude Rousseau, directeur des services éducatifs
M^{me} Nicole Trudel, conseillère en éducation chrétienne

Invitée : M^{me} Lise Héon, directrice de l'école Notre-Dame de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Sous la présidence de M. Christian Beaumier.

03.02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 32 1299 : M^{me} Céline Girard propose l'adoption de l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

03.15 Autres sujets :

- Fermeture d'école
- Autobus scolaire
- Félicitations – résultats aux épreuves uniques de juin 1999 du MEQ

03.16 Huis clos :

- Régléments de régie interne (point 03.08 de l'ordre du jour)
- Problèmes au conseil d'établissement
- Comité EHDAA

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

03.03 LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 9 NOVEMBRE 1999 ET SUIVI AU COMPTE RENDU

RÉSOLUTION 33 1299 : M. Réal Julien propose l'adoption de compte rendu du 9 novembre 1999 avec les modifications suivantes :

À l'item 02.03 Lecture et adoption du compte rendu du 12 octobre 1999, au point 01.14 Commissaire parent : lors de la rencontre du 9 novembre dernier, on avait convenu d'enlever le paragraphe. Suite aux explications de M^{me} Lise St-Arnaud qui se réfère à la résolution 131 1099 du procès-verbal du conseil des commissaires du 5 octobre 1999, ce paragraphe demeure inscrit dans le dit compte rendu du comité de parents.

À l'item 02.07 Rapport d'activités, à la résolution 27 1199 : indiquer qu'une personne avait voté contre, la résolution est donc adoptée majoritairement.

À l'item 02.16 Autres sujets – Centre des arts de Shawinigan : enlever les mots suivants « À la demande du Centre des arts », le début de la phrase devient : Est-il possible...

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

SUIVI AU COMPTE RENDU DU 12 OCTOBRE 1999

Au point 02.04 Suivi au compte rendu du 12 octobre 1999, quorum vs conseil d'établissement : M. Claude Rousseau indique que, selon la dernière information sur le nouveau curriculum, les élèves de 3^e secondaire ferait partie du 2^e cycle. Ceci serait annoncé en juin et applicable au 1^{er} juillet 1999.

Au point 02.16 Autres sujets, Centre des arts de Shawinigan : M. Réal Julien nous informe que des activités se tiendront dans les écoles durant la Semaine africaine.

Au point 02.16 Autres sujets, Cinéma à 2 \$: M^{me} Nancy Gilbert nous informe que le projet ne se réalisera pas.

Suite au dépôt du mémoire du comité de parents sur la place de la religion à l'école, M^{me} Nicole Trudel invite les membres à prendre connaissance de la page 16 du document « Commentaires et suggestions ». Au nom de tous les membres du comité de parents, M^{me} Louise Piché remercie M^{me} Trudel pour tout le temps et l'énergie consacrés à la préparation de ce mémoire.

03.04 PROJET ÉDUCATIF – PRÉSENCE DE MME LISE HÉON, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL

M^{me} Lise Héon, directrice de l'école Notre-Dame de Notre-Dame-du-Mont Carmel, dépose et commente le projet éducatif de son école. Elle explique la façon dont elle a fonctionné : la marche à suivre, les orientations, les stratégies et les moyens de réalisation.

Au nom des membres du comité de parents, le président M. Christian Beaumier remercie M^{me} Héon pour les informations fournies.

03.05 CORRESPONDANCE

Procès-verbal de la réunion du conseil des commissaires du 16 novembre 1999.

FCPPQ – Nouvelles brèves (bulletin 1999-05) – Se questionner sur la publicité à l'école.

FCPPQ – lettre de réaction au mouvement de manifestation des élèves – « La place des élèves est en classe ».

Vœux de Noël de M. Gary Stronach, président de la FCPPQ.

Présentation du mémoire de la FCPPQ aux membres de la Commission de l'éducation
« La place de la religion à l'école, une responsabilité partagée avec les parents ».

Revue « Veux-tu savoir? » (volume 22, numéro 6 – novembre-décembre 1999).

M. Rosaire Morin, président du Syndicat de l'enseignement de la Mauricie - il déplore le fait que le comité de parents n'ait pas pris position face à leurs revendications pour améliorer les services aux élèves handicapés et en difficulté.

Copie du budget de la commission scolaire.

Information sur Internet– À vous de jouer...– octobre 1999 : la différence entre gouverner et diriger l'école - le projet éducatif (copies remises aux membres).

FCPPQ – Réaction des parents sur le transport scolaire : la sécurité des enfants n'a pas de prix.

25^e congrès international de l'AQETA.

FCPPQ – consultation sur le congrès d'orientation en mai 2000.

Revue Panorama (volume 4, numéro 3 – novembre 1999).

Cabinet du Premier Ministre – accuse réception de notre résolution sur le financement du transport scolaire.

Ministre Guy Julien – accuse réception de notre mémoire sur la place de la religion à l'école.

Conseil supérieur de l'éducation – publicité « De la petite enfance à l'âge adulte... ».

Revue Savoir (volume 5 – numéro 1 – automne 1999).

Cabinet du Premier Ministre et de M. Jean-Pierre Jolivet, ministre des régions – accusent réception de notre résolution sur le financement des commissions scolaires à grand territoire.

Publicité sur des livres pour les parents : Hôpital Sainte-Justine qui offre 4 ouvrages de sa collection destinée aux parents.

Les membres échangent sur la lettre de M. Rosaire Morin, président du Syndicat de l'enseignement de la Mauricie déplorant le fait que le comité de parents n'est pas pris position face à leurs revendications pour améliorer les services aux élèves handicapés et en difficulté.

Le comité de parents a adopté, lors de sa réunion du 9 novembre dernier, la résolution 25

1199 demandant au Premier Ministre M. Lucien Bouchard et au ministre de l'Éducation M. François Legault, de réviser les critères d'allocation afin de permettre aux commissions scolaires à grand territoire d'offrir un enseignement de qualité à nos enfants. Cette résolution n'avait pas été acheminée au Syndicat de l'enseignement de la Mauricie.

Les membres considèrent les propos de la lettre de M. Morin ambigus et ne sont pas nécessairement solitaires à ceux-ci. Les conseils d'établissement seront invités à prendre position dans ce dossier, soit par l'adoption d'une résolution.

Le sujet sera discuté à nouveau en janvier.

RÉSOLUTION 34 1299 : M^{me} Céline Girard propose la participation de M^{me} Monique Lauzon, représentante du comité EHDAA, au congrès international de l'AQUETA. Les frais d'inscription seront défrayés par le comité de parents.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Durant la présentation de la correspondance, soit à 20 h 34, M. Paul Ricard arrive et occupe son siège.

03.06 CONSULTATION – CRITÈRES D'INSCRIPTION DES SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS

M. Claude Rousseau, directeur des services de l'enseignement, fournit des explications sur les documents remis à chaque délégué : Services éducatifs dispensés dans les écoles de la Commission scolaire de l'Énergie 2000-2001 et Critères d'inscription 2000-20001.

M. Rousseau souhaiterait recevoir par écrit les commentaires des parents d'ici le 11 janvier. Les membres procéderont à l'adoption de ces documents lors de la réunion de 20 janvier prochain.

03.07 CODE D'ÉTHIQUE

Suite à la réception du document « Publicité et contributions financières à l'école » conçu par le MEQ à l'attention des commissions scolaires, plus précisément à l'intention des conseils d'établissement, M. Christian Beaumier souhaite la formation d'un sous-comité pour l'étude du dossier du financement et des commandites dans les écoles.

RÉSOLUTION 35 1299 : M. Christian Beaumier propose la formation d'un sous-comité visant à l'élaboration d'un projet de politique sur les contributions financières dans les écoles.

Le vote est demandé :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 2

Participeront au sous-comité :

Christian Beaumier

Line Blanchard

Yolande Brosseau

Marylène Gélinas

Céline Girard

Réal Julien

Monique Lauzon

Lise St-Arnaud

Nicole Trudel

M. Serge Carpentier, secrétaire général ainsi que 2 membres du conseil des commissaires seront invités à participer au sous-comité.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Les parents membres du sous-comité sont invités à recueillir des projets de financement des écoles comme élément de travail.

03.08 RÈGLEMENTS DE RÉGIE INTERNE

Le sujet sera traité en huis clos à l'item 03.16.

03.09 PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE

Aucune intervention.

03.10 RAPPORT DU TRÉSORIER

M. Paul Ricard, trésorier, dépose le rapport financier mensuel et cumulatif au 30 novembre 1999. Voir copie en annexe.

RÉSOLUTION 36 1299 : M^{me} Céline Girard propose que le comité de parents assume les frais de la facture au montant de 263,11 \$ au nom de Buffet Le Glouton enr. pour le social du 14 décembre 1999.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

03.11 COMMISSAIRES-PARENTS

M^{me} Louise Piché, représentante du niveau secondaire :

Réunion du 7 décembre 1999 :

Document sur les allocations budgétaires versées aux conseils d'établissement, au comité de parents, à la formation professionnelle et à la formation générale des adultes. Un montant de base est alloué ainsi que 0,50 \$/élève sauf pour la formation professionnelle et la formation générale adulte qui ont un montant fixe de 750 \$. Reste à solutionner 2 écoles – des explications plus claires sont demandées.

Le comité exécutif est formé de : mesdames Carole Boisclair, Danielle Bolduc, Johanne H. Brousseau, Maryse V. Plante, Louise Piché, Lise St-Arnaud et de messieurs Jean-Yves Laforest, Réjean Gélinas et Yves Tousignant.

Concernant la municipalité de La Bostonnais, il y a une amélioration face à la sécurité des élèves transportés. Les mandataires d'opération ont reçu une copie de l'horaire de transport scolaire afin d'éviter le plus possible, le transport du bois en même temps que le transport scolaire, donc il n'y aura pas de solution permanente avant l'été 2000.

Il y a eu engagement de 14 techniciens en éducation spécialisée à raison de 25 heures/semaine et 1 technicien à raison de 20,5 heures/semaine. Il faut se rappeler que ces techniciens sont affectés aux services complémentaires qui les affectent par la suite, dans les écoles.

Une politique d'achat de biens et services de la part des services des ressources matérielles a été déposée et sera étudiée plus tard.

Une offre d'achat de la part du Festival Western a été acceptée concernant l'achat d'un terrain à Saint-Tite.

Des informations sont demandées à savoir si chaque année, il y a une vérification de la sécurité incendie dans chaque école.

Concernant l'école secondaire Champagnat (secteur La Tuque) du fait qu'il n'y ait pas de

conseil d'établissement, le conseil des commissaires est mis au fait et la décision prise à cet effet, c'est qu'un ensemble de gens, dont le président de la commission scolaire, le directeur général, les 3 commissaires du secteur La Tuque, la commissaire parent représentant le secondaire ainsi que le président du comité de parents, se réuniront à La Tuque afin d'essayer de trouver des moyens pour former un conseil d'établissement.

M^{me} Lise St-Arnaud, représentante du niveau primaire :

Réunion du 16 novembre 1999 :

Les commissaires fournissent une liste de leur numéro de téléphone à remettre au président du comité de parents et aux présidents des conseils d'établissement (suite à la réunion des présidents du 6 novembre). Ils demandent d'avoir pour janvier la liste des numéros de téléphone des présidents des conseils d'établissement après autorisation des personnes concernées.

États financiers : dépôt des états financiers au 30 juin 1999.

Brigadiers dans les autobus : accueil du conseil des commissaires pour une première étude avec le comité du transport actuel et dans un deuxième temps, élargir ce comité à des parents intéressés.

Comparatif des effectifs du centre administratif, de juin 97 et novembre 99, pour visualiser les effets des compressions budgétaires en éducation ainsi que l'unification des 4 commissions scolaires.

Directions d'école : un bassin de personnes (une trentaine) intéressées à devenir directeur sont formées pour besoins ultérieurs.

Le labyrinthe de ma vie : un commissaire explique un projet à plusieurs volets, présenté aux étudiants d'une école de La Tuque : le jeune face à sa vie d'étudiant pour l'obtention d'un diplôme et d'un futur travail.

Réunion du 7 décembre 1999 :

Informatique : des problèmes persistent dans certaines écoles et la commission scolaire met tout en œuvre pour régler rapidement ces difficultés.

Frais chargés aux parents : pour l'année 1999-2000, au primaire, les moyennes écoles varient entre 30 \$ et 55 \$ et au secondaire, entre 52 \$ et 85 \$. Il est remarqué un dépassement des moyennes autorisées. M. Rousseau fera la vérification auprès des directions d'école. Une attention particulière sera accordée à ces coûts pour l'an prochain malgré que la commission

scolaire considère ces coûts très bas par rapport à d'autres commissions scolaires.

Transport scolaire : 80 cas problèmes restent à régler. M. Trépanier nous mentionne que ceux-ci devraient être réglés d'ici les fêtes. Concernant des enfants handicapés plus lourdement, ils n'auront pas à défrayer de transport étant incapable de se déplacer autrement qu'avec le transport. À compter de l'année 1999, les parents concernés seront avisés.

Suite à la présentation de M^{me} St-Arnaud, les membres échangent sur différents points. Ils souhaiteraient recevoir une copie des procès-verbaux du conseil des commissaires ainsi que la liste des frais chargés aux parents cette année. M^{me} Sylvie Guillemette désire connaître le nom des parents qui avaient, l'année dernière, un mandat de 2 ans au conseil d'établissement de l'école secondaire Champagnat.

03.12 RAPPORTS DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

École Centrale (La Tuque) (M^{me} Sylvie Guillemette)

Les enseignants boycottent le c.e. – après 3 convocations, il n'y a pas quorum.

École Christ-Roi (M^{me} Nancy Gilbert)

La dernière réunion du c.e. s'est transformée en réunion d'information. Nous n'avons pas eu quorum.

Notre activité au cinéma Biermans est tombée à l'eau – la publicité dans les écoles nous met des bâtons dans les roues – c'est bien dommage pour nos enfants!

École de la Vallée-de-Mékinac (M^{me} Francine Ricard)

La réunion du c.e. est annulée faute de quorum.

Le c.e. n'a pu rédiger la lettre de support faisant suite à celle du c.e. de l'école secondaire Des Chutes pour la raison ci-haut mentionnée.

Pour les enfants de la maternelle, à chaque programme complété à l'ordinateur, l'enfant reçoit un diplôme attestant qu'il a fait un bon travail et cela sur un thème choisi par lui.

Mois de novembre : toujours à la maternelle, il y a remise d'un diplôme pour l'élève qui s'est illustré par son comportement et son apprentissage, avec photo accompagné de son professeur et de son directeur.

Autres niveaux à valider s'il n'y a pas d'autre chose mis en évidence comme une matière en particulier.

Le projet éducatif est débuté.

École institutionnelle Antoine-Hallé / Saint-Paul (M. Réal Julien)

Nous n'avons pas obtenu le quorum lors de notre réunion du 30 novembre dernier – nous avons dû reprendre le 8 décembre.

Grâce à la participation de parents bénévoles, les équipements récréatifs du parc École Saint-Paul ont été érigés – nous passons maintenant à la phase 2.

Les élèves ont écrit au Père Noël comme activité scolaire – des petits lutins (parents OPP) leur répondront.

École institutionnelle Saint-Georges-de-Champlain (M^{me} Céline Girard)

Concernant les professeurs qui boycottent le c.e., la réunion tenue le 8 novembre 1999 a eu lieu malgré l'absence de 2 professeurs et de la représentante du personnel professionnel non enseignant. Nous avons quorum car 3 parents étaient présents, les 2 représentants de la communauté ainsi que la représentante du service de garde et la représentante du personnel de soutien (7 membres sur 12).

Nous allons avoir un souper le 2 décembre 1999 – tous les membres du c.e. sont invités à fraterniser et à créer des liens.

Activité de Noël : à chaque année, les professeurs organisaient une activité de Noël qui se nommait Bingo de Noël. Cette activité avait lieu la dernière journée d'école, avant les vacances de Noël dans l'après-midi. Pour cette année, à cause du conflit, l'activité d'école n'aura pas lieu. Cependant, la direction nous a informés qu'il y aura probablement des activités mais dans les classes. C'est très regrettable pour les enfants car c'était une activité très attendue, féérique et récompense. On espère que ce conflit ne durera pas trop longtemps.

École Le Sablon d'Or (M^{me} Line Matte)

Lundi 15 novembre : journée de travail sur le projet éducatif.

Halloween : journée très réussie - jeux en après-midi – très bonne participation des professeurs.

Après plusieurs discussions avec la municipalité et l'école, Le Sablon d'Or aura un brigadier scolaire en avant de l'école pour faire traverser les élèves. Un appel est fait à la population. Le brigadier sera en fonction en janvier.

École Marie-Médiatrice (M^{me} Sylvie Duchesne)

Nous avons dû élire un 7^e parent sur notre c.e. parce qu'un membre du personnel de garderie s'est rajouté du côté des représentants de l'école.

L'OPP organise une fête de Noël le vendredi 17 décembre 1999 (danse – jeux – prix - ...)

École Notre-Dame-de-l'Assomption (M^{me} Gisèle Beauséjour)

Système d'aération de l'école : plusieurs élèves de l'école sont malades, selon le CLSC, la cause serait la mauvaise qualité de l'air. Il semblerait que le système d'aération n'aie jamais été nettoyé depuis la construction de l'école en 91.

Boycott du c.e. par les professeurs.

La classe de 3^e et 4^e année a présenté aux parents et à la classe de 5^e et 6^e année ce qu'ils ont appris sur divers choses que l'on peut faire avec l'eau. Ceci était présenté par 4 expériences (ex: évaporation).

École Plein Soleil (M^{me} Lise St-Arnaud)

Un sondage sera fait pour l'implantation d'un service de garde en milieu scolaire. Comme cours parascolaire (après l'école): la bande dessinée et l'atelier champêtre (artisanat avec maintes articles de récupération).

Le projet éducatif sera à l'étude avec l'aide de conseillers pédagogiques de la commission scolaire.

Le laboratoire d'informatique est toujours en difficulté pour Internet.

Après les déboursés qu'exigent la rentrée, une résolution est faite afin de ne pas redemander d'argent aux parents pendant l'année.

École Saint-Joseph (Saint-Gérard-des-Laurentides) (M^{me} Christine Lacerte)

Résultat du Festival du livre : ventes 2 121,34 \$ / 20 % + vestiaire. – profit net : 448,61 \$.

Si la prime avait été prise en livres : 40 % des ventes.

Suite au dépôt des rapports des conseil d'établissement, les membres se questionnent sur la surveillance sur la cour d'école. À qui revient la responsabilité des élèves qui arrivent par autobus et qu'aucun surveillant responsable n'est présent pour ces élèves? Est-ce à la direction d'école d'assurer cette surveillance? Plusieurs écoles se retrouvent dans cette situation qui n'est pas normale. Les parents désirent recevoir de l'information sur le sujet.

03.13 RAPPORT DES REPRÉSENTANTES À LA FCPPQ-04

Compte rendu de la réunion du 12 novembre 1999 (M^{me} Louise Piché)

Divers comités sont mis en place :

- Dictionnaire : comité qui se poursuit suite au document produit l'an dernier.
- Régie interne : ce dossier est remis depuis 3 ans en espérant que cette année, il pourra être finalisé.
- Colloque régional : le colloque régional devient une priorité cette année car depuis plusieurs années, il n'y en avait pas.

Élection au comité exécutif 1999-2000 :

M^{me} Joyce Buckley, présidente et directrice
M. Stéphane Roberge, substitut au directeur
M^{me} Georgette Bazinet, 1^{re} vice-présidente
M^{me} Josée Bouffard, trésorière
M^{me} Suzanne Boucher, 2^e vice-présidente
M^{me} Gaétane Morin, agente de communication
M^{me} Louise Piché, agente de communication.

Le thème du congrès de la FCPPQ de mai 2000 : Conjuguer l'avenir à tous les temps. L'ordre de la FCPPQ sera remis lors de la soirée d'ouverture et lors de la soirée du samedi – ambiance d'un beach party.

Voir liste des conférences et des ateliers du congrès 2000 en annexe.

Il y aura un congrès d'orientation afin de réévaluer le rôle de la FCPPQ, le jeudi 25 mai à compter de 20 h 30 et le vendredi 26 mai, de 9 h à 12 h. L'assemblée générale aura lieu le vendredi 26 mai, de 13 h à 17 h.

La section 04 a fait une résolution en appui face au transport scolaire afin que les commissions scolaires en garde la gérance.

Cette année, la Commission scolaire de l'Énergie aura droit à 2 cours de formation de la part des formateurs de la section.

Le plan d'action de la section 04 :

- faire connaître la section et la FCPPQ aux parents
- impliquer les membres de la section 04
- susciter l'intérêt des parents de la base
- financement des comités de parents.

Une équipe de recherche est présentement à étudier, analyser, élaborer, valider, implanter et évaluer des contextes de partenariat décisionnel au sein des conseils d'établissement, suite à l'identification d'une problématique commune.

Les 2 écoles qui y seront étudiées pour la Commission scolaire de l'Énergie sont : l'école Immaculée-Conception et l'école Notre-Dame de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Suite au congrès d'orientation, un document de travail est proposé. Le comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie est consulté et le document doit être retourné à Québec avant le 2 février 2000. Un comité doit être formé pour répondre au document (les délégués de notre comité de parents qui siègent à la FCPPQ étudieront le document).

À 22 h 40, M^{me} Shentale Gagné quitte son siège.

03.14 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DU TRANSPORT SCOLAIRE

Aucune réunion ne s'est tenue.

03.15 AUTRES SUJETS S=IL Y A LIEU

Fermeture d'école : M^{me} Sylvie Duchesne interroge M. Claude Rousseau sur la rumeur qui circule concernant la fermeture de l'école Marie-Médiatrice d'ici 1 an ½. M. Rousseau dit ne pas avoir eu vent de cette information et que la rumeur est non fondée.

Autobus scolaire : M^{me} Sylvie Guillemette rapporte certains commentaires de parents du secteur La Tuque qui n'auraient reçu aucune facture pour le transport scolaire du midi de leurs enfants.

RÉSOLUTION 37 1299 : M^{me} Sylvie Guillemette propose qu'une demande soit adressée au Service du transport de la Commission scolaire de l'Énergie à l'effet que chaque élève utilisant le service du transport du midi sur le territoire de la commission scolaire ait une carte servant à vérifier son inscription et son paiement au transport scolaire.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Félicitations – résultats aux épreuves uniques de juin 1999 du MEQ : Suite à l'article paru dans l'EN-BREF sur le classement des élèves de la Commission scolaire de l'Énergie, M. Guy Bourassa suggère une résolution de félicitations aux enseignants de 4^e et 5^e secondaire du territoire de la commission scolaire.

RÉSOLUTION 38 1299 : Suite aux hauts résultats des épreuves uniques de juin 1999 du ministère de l'Éducation, M. Guy Bourassa propose que des félicitations soient adressées aux enseignantes et enseignants de 4^e et 5^e secondaire du territoire de la Commission scolaire de l'Énergie pour leur magnifique travail.

Une personne indique son abstention et une autre vote contre.

- ADOPTÉ MAJORITAIREMENT -

À 22 h 50, MM. Jean Ferland et Léon Gélinas quittent leur siège ainsi que M^{me} Manon Gélinas.

Dépôt de documents de référence par M^{me} Louise Piché.

Dépôt du bulletin En Bref (volume 2 – numéro 4).

03.16 **HUIS CLOS**

RÉSOLUTION 39 1299 : M^{me} Céline Girard propose que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

RÉSOLUTION 40 1299 : À 23 h 30, M^{me} Sylvie Duchesne propose la réouverture de la séance.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Règlements de régie interne : en référence à l'item 03.08 discuté en huis clos, les membres du comité de parents prennent la position suivante :

RÉSOLUTION 41 1299 : M. Paul Ricard propose l'adoption de la régie interne du comité de parents (document de novembre 1999), avec la modification suivante: au point 3 « Droits et devoirs des délégués » (page 1), à la fin du premier paragraphe, changer « article 196 » par « article 189 ».

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Problèmes au conseil d'établissement :

Les membres échangent sur le vécu des conseils d'établissement.

Comité EHDAA :

RÉSOLUTION 42 1299 : M^{me} Marlène Gélinas propose que demande soit adressée au responsable des services EHDAA de la Commission scolaire de l'Énergie afin que la lettre d'invitation aux parents pour faire partie du Comité consultatif pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage soit envoyée le plus tôt possible en début d'année.

Pour l'année 1999-2000, celle-ci a été expédiée au mois de décembre, ce qui porte en janvier, le choix des membres par le comité de parents, en février pour la première rencontre avec les parents, en mars pour leur participation aux réunions du comité de parents et la dernière rencontre du comité a lieu en juin.

Également, un souhait est fait afin que la moitié de ces parents soit nommée pour 2 ans pour assurer une continuité au Comité consultatif pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

03.17 PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 20 janvier 2000.

03.18 LEVÉE DE L=ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 43 1299 : À 11 h 36, M^{me} Danielle Lamarre propose la levée de l=assemblée.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Nicole Marchand
Secrétaire d=assemblée